



## **Prix de thèse 2019 de l'ADERSE en partenariat avec l'ORSE**

**Le prix 2019 concerne les thèses en sciences de  
gestion soutenues en France.**

***La présence des candidats au Congrès 2019 est vivement souhaitée.  
(Aix-en-Provence, 28 & 29 mars 2019)***

L'édition 2019 accueille les nouveaux docteurs en **sciences de gestion** ayant soutenu en 2018 leur thèse en RSE/DD dans des universités françaises.

Les candidats doivent envoyer à Véronique ZARDET, au plus tard le **3 mars 2019**, une version électronique de leur thèse (au format PDF) ainsi qu'une synthèse, obligatoirement au format [.doc], indiquant la date et le lieu de soutenance, la composition du jury, le sommaire, l'introduction, la conclusion ainsi que les pré-rapports et le rapport de soutenance.

Le Jury, composé de membres du Conseil d'administration et du Conseil scientifique de l'ADERSE, établira un classement des lauréats en fonction des critères suivants : l'originalité de la thèse, ses qualités académiques et ses apports aux pratiques managériales et sociétales dans les domaines de la RSE et du DD.

L'ORSE, dans le cadre de son partenariat avec l'ADERSE, met à disposition du Prix une dotation répartie entre les trois lauréats sélectionnés par le Jury : Le versement est attribué directement par l'ORSE aux trois lauréats.

La candidature au Prix de thèse est compatible avec la présentation par les candidats d'une communication au Congrès 2019 de l'ADERSE selon l'Appel à communication disponible sur le site de l'ADERSE.

Contact : Véronique Zardet,  
Présidente de l'ADERSE  
[veronique.zardet@univ-lyon3.fr](mailto:veronique.zardet@univ-lyon3.fr)